

et
la Gauche Citoyenne du Val de Marne

105 avenue Aristide Briand
94230 Cachan

vous proposent une journée de formation et de réflexion sur le thème :

Le budget communal

Le samedi 24 mars 2012
de 9h00 à 17h00

à la salle Jean Jaurès (dit le Bahut)*
18/20 Avenue Salvador Allende
94110 Arcueil

Accès : RER B - arrêt Arcueil Laplace.
*La salle se situe près du centre commercial Arcueil Vache Noire

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élu-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation & Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour la journée :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	250 €
- de 1000 à 3500	300 €
- de 3500 à 5000	350 €
- de 5000 à 10000	400 €
- de 10000 à 20000	500 €
- de 20000 à 50000	600 €
- de 50000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Élu-e-s des arrondissements PLM	800 €
Conseillers Généraux et Régionaux	800 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuners.

Bulletin d'inscription à la journée de formation (valant convention simplifiée de formation)

Le budget communal

organisées par Formation et Citoyenneté et la Gauche Citoyenne du Val de Marne,
Le 24 mars 2012, à la salle Jean Jaurès (le Bahut) 18/20 Avenue Salvador Allende, 94110 Arcueil

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94) Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Email : _____
Fonction élective : _____

Conseil général : _____
Conseil régional : _____
Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____

Signature du candidat à la formation _____
Signature du responsable avec cachet : _____

Nombre d'habitants (pour les élus communaux) : _____

CACHET

Le budget communal

Animation : Jean-Pierre CHAUVEL, expert en fiscalité.

Matinée

9h00 Accueil.

9h30 Les différents documents de la commune, du budget primitif au compte administratif. Présentation générale et étude de cas.

11h00 Les recettes et les dépenses de la commune. Présentation générale et étude de cas.

12h30 Déjeuner.

Après-midi

14h00 Analyse d'un budget communal. Étude de cas.

17h00 Clôture de la journée.

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

